

Question & Réponse 1

DDP 5Z011-24-0076

Question #1

Est-ce que les captures d'écran, les copies numérisées et images de l'examen de traduction sont à traduire?

Réponse #1

Les captures d'écran, les copies numérisées et les images ne sont pas à traduire. Cependant, les légendes et le texte de remplacement doivent être traduits.

Question #2

Est-ce possible d'avoir un format éditable du document test complet?

Réponse #2

Le système AchatsCanada ne nous permet pas de télécharger des documents modifiables. Si vous avez besoin d'une copie éditable de l'examen de traduction, veuillez envoyer votre demande à receptiondesoumission-bidreceiving@bac-lac.gc.ca

Question #3

Il y a-t-il une personne référence en cas de question des traducteurs lors de l'examen de traduction?

Réponse #3

Non, il n'y a pas de personne-ressource pour répondre aux questions des traducteurs.

FIN DES Questions et réponses